



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024

N° C14_11_2024_06 - Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe assainissement collectif

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	51	15	66	24

Pour : 66	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 7 novembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le quatorze novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, ARCHAIMBAULT Monique, BARRE Daniel, BERNARD Eric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHOURRE Gilles, COUSIN Sylvie, DELEZAY Gaëtan, MARTIN Patrick, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GRASSWILL François, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SARRAZIN Nathalie, MAUZE Marie-Madeleine, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :

BALLAND Cyril (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), BAUDON Christian (pouvoir donné à GRASSWILL François), BAUMGARTEN Christian (pouvoir donné à THIBAUT Evelyne), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), BOURDIER Christine (pouvoir donné à TROCHON Patrick), BRILLAUD Chantal (pouvoir donné à FOUCHE Patrice), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à MAGNAN Jean-Christophe), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à PELTIER Jérôme), GRIFFAULT Sylvain (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), MORIN Patrick (pouvoir donné à BINET Frédérique), NEE Nicole (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à FOUCHE Etienne), TEXIER Jérôme (pouvoir donné à OUVRARD Pierre), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BARILLOT Dorick, BARRE Gérard, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CROMER Marie-Thérèse, DODIN Patrick, FERRÉ Nicolas, GERARD Antoine, GIRAULT Anne, GUERIN Marie-Claire, HOELLINGER Gilbert, JOUANNET Paul, PICARD Christian, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel,

SAINTIER Marie-Emmanuelle, GICQUIAUD Floriane, TRICHET Jacques, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CACLIN

Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe assainissement collectif

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'article L. 263-8 du Code des juridictions financières portant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget ;

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'instruction codificatrice M49 ;

Vu la délibération C14-12-2023-14 du conseil communautaire du 14 décembre 2023 ;

Vu la délibération C07-03-2024-14 du conseil communautaire du 7 mars 2024 ;

Vu l'avis du conseil d'exploitation du 12 novembre 2024;

Vu l'avis de la commission finances du 12 novembre 2024;

Considérant qu'il y a lieu de réajuster le phasage en dépenses et en recettes pour ouvrir des crédits sur l'exercice 2025 concernant les autorisations de programme des travaux d'assainissement à Sauzé-Vaussais, Rom et le zonage assainissement :

- Les intempéries sur Sauzé-Vaussais ont décalés les travaux en 2025
- Les fouilles sur les réseaux de Rom seront facturées sur 2025
- L'étude sur le zonage assainissement sera en partie reportée en 2025

PROG	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2023	2024	2025
0111 - TRAVAUX RESEAUX SAUZE VAUSSAIS	BS MARS	2020	DEPENSE S	2 943 521,03 €	226 429,75 €	1 604 010,55 €	1 113 080,73 €	
		2020	RECETTES	1 844 687,61 €	573 287,61 €	37 500,00 €	1 233 900,00 €	
	DM NOV	2020	DEPENSE S	2 943 520,04 €	226 429,75 €	1 604 010,55 €	412 231,74 €	700 848,00 €
		2020	RECETTES	1 844 688,35 €	573 287,61 €	37 500,00 €	594 726,74 €	639 174,00 €

PROG	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP		CP	CP
					Antérieurs	2023	2024	2025
0112 - TRAVAUX RESEAUX ROM	BS MARS	2020	DEPENSES	1 565 675,71 €	1 417 282,71 €	2 565,31 €	145 827,69 €	
		2020	RECETTES	837 410,91 €	231 150,00 €	542 959,91 €	63 301,00 €	
	DM NOV	2020	DEPENSES	1 565 675,71 €	1 417 282,71 €	2 565,31 €	97 427,69 €	48 400,00 €
		2020	RECETTES	837 410,91 €	231 150,00 €	542 959,91 €	- €	63 301,00 €

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP
					2023	2024	2025

AP 2023-04 Création zonage assainisseme nt	BS MARS	2023	DEPENSE S	138 662,88 €	1 662,88 €	137 000,00 €	
		2023	RECETTE S	22 630,00 €	- €	22 630,00 €	
	DM NOV	2023	DEPENSE S	138 662,88 €	1 662,88 €	60 258,00 €	76 742,00 €
		2023	RECETTE S	15 597,00 €	- €	7 798,50 €	7 798,50 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- MODIFIER les phasages des crédits de paiement en dépenses et recettes et le montant total des autorisations de programme tels que présentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président

Philippe CACLIN

Fabrice MICHELET